

## PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui, demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours que nous vous proposons vous permettra de progresser dans votre formation afin de vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation à la conduite à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement de parcours de formation suivant :

### Parcours théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation pourra être suivie à votre rythme dans les locaux de l'auto-école avec un enseignant et/ou sur internet avec « prepacode »

Les cours proposés facilitent l'apprentissage du code de la route et les tests sont un bon entraînement en préparation de l'Examen Théorique Général.

Les cours portant sur des thématiques spécifiques se déroulent collectivement, dans les locaux de l'auto-école, et sont dispensés en présence d'un enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires d'accès à la salle de code sont les horaires d'ouverture du bureau, 14h à 19h du lundi au jeudi et 14h à 18h le vendredi, des cours de code sont dispensés le mercredi de 18h à 19h.

Les thématiques proposées sont les suivantes :

- Les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments, les effets de la fatigue et de la vitesse sur la conduite
- La signalisation routière
- Les différentes règles de priorités une fois que les différentes thématiques auront été assimilées et que vous obtenez de bons résultats sur les séries de questions d'entraînement (tests) vous pourrez vous présenter à l'examen du code de la route via un organisme privé (par exemple LA POSTE, SGS Objectif code, Coden'go...)

## Parcours pratique

Les leçons de conduite débuteront après réussite à l'examen Théorique Général afin d'avoir de solides bases du code de la route et que la formation pratique soit plus fluide.

Le volume de conduite effective ne peut être inférieur à 20h mais vous pouvez avoir besoin de leçons supplémentaires pour acquérir le niveau de conduite attendu comme expliqué personnellement lors de votre évaluation de départ.

Les leçons de conduite sont toujours individuelles.

Votre formateur vous apprendra à maîtriser votre véhicule et à circuler en toute sécurité dans des conditions les plus variées possibles.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler notamment :

- en ville;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si leçons prises en hiver).

Votre formateur sera là pour vous sécuriser et vous apprendre à réagir selon les situations rencontrées (bouchons, autres usagers, conditions météorologiques, zones de travaux...)

Lorsque l'ensemble des compétences détaillées dans votre livret d'apprentissage seront acquises votre formateur pourra alors vous prévoir à une date de passage à l'épreuve pratique du permis de conduire (selon les dates disponibles proposées par la préfecture) et vous accompagner à cet examen.

La progressivité de votre formation pratique sera assurée au moyen d'une fiche de suivi personnelle retraçant le contenu des leçons de conduite ainsi que dans votre livret d'apprentissage dématérialisé via l'application numérique « mon permis » directement sur votre téléphone portable.